

La «culture de risque», des grands principes au suivi opérationnel

22 novembre 2022 (Genève, l'après-midi)

Public visé

- Cadres bancaires
- Consultants financiers
- Experts-comptables
- Responsables Risques

Contenu

- Les définitions de la culture de risque et les attentes réglementaires
- «Culture de risque» et «culture d'entreprise»
- Les exemples de culture inappropriée et de ses conséquences
- L'articulation entre la culture de risque et le cadre de gestion des risques
- Les grands aspects de la mise en œuvre opérationnelle d'une bonne culture de risque
- Mesurer et suivre la culture de risque, écueils et enjeux

Conditions-cadres

- Des connaissances solides en matière d'activités bancaires sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez:

- Les grands principes de la culture de risque
- L'approche méthodologique retenue par les acteurs bancaires
- Les attentes réglementaires en Suisse et dans d'autres régions du monde (benchmarking), et comment les régulateurs les plus avancés contrôlent leur mise en œuvre
- Les outils de formulation et de suivi de la culture de risque

Vous saurez:

- Formaliser l'analyse de la culture de risque de l'entreprise
- Identifier ses points de force et ses points de faiblesse
- Documenter et mesurer la trajectoire de l'entreprise en matière de culture de risque
- Intégrer la culture de risque dans l'évaluation des contreparties bancaires

Responsable du séminaire

Emmanuel Rondeau, professeur associé au London Institute of Banking & Finance, administrateur indépendant de banque et président du comité des risques du conseil

Date

22.11.2022 l'après-midi

Lieu

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
12.45 - 13.15	Café d'accueil	
13.15 - 13.30	Introduction	Emmanuel Rondeau
13.30 - 14.15	Les enjeux de la «Culture de risque» et l'approche réglementaire	Emmanuel Rondeau
14.15 - 15.00	Les quatre piliers de la «Culture de risque» (études de cas)	Emmanuel Rondeau
15.00 - 15.30	Pause-café	
15.30 - 16.15	La mise en œuvre opérationnelle de la «Culture de risque» et l'articulation avec le cadre de gestion des risques	Emmanuel Rondeau
16.15 - 17.00	Comment s'assurer d'une bonne culture de risque? principaux écueils et challenges	Emmanuel Rondeau
17.00 - 17.15	Conclusion	Emmanuel Rondeau

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.